

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 5

Artikel: Objets de luxe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blement, elle ressortira du creuset beaucoup moins modifiée qu'on ne le suppose, mais, tout fait prévoir une lutte qui, par moments, sera chaude et dont les épisodes seront piquants. Cette institution est le mariage, auquel certains voudraient enlever autant que possible le caractère d'engagement sacré, que lui conservent encore le plus grand nombre des époux.

Il ne s'agit rien moins que de desserrer tout à fait les liens du mariage. Passe encore de les élargir un brin — et pourtant il semble qu'en cela le plus gros soit déjà fait, officieusement — mais les relâcher complètement ? Minute !

Hélas, oui, il est des gens qui voudraient faire de la vie conjugale une sorte d'asile temporaire, bon pour se reposer un moment de la fièvre et des écarts de la vie de célibataire. On y entrerait et l'on en sortirait à volonté, suivant son caprice.

Quant aux conséquences naturelles et souvent inévitables de l'existence conjugale, conséquences dont l'acceptation est encore envisagée comme l'un des principaux devoirs des gens mariés, à l'Etat, ou plutôt à la société de les accepter maintenant. C'est tout simple et très commode.

Vous riez ? Vous avez tort. Il ne s'agit point d'une plaisanterie, mais bel et bien d'un projet de loi que ses auteurs se proposent de présenter aux Chambres françaises.

L'homme, estiment-ils, est un être libre ; il doit l'être. Donc, la société ne saurait le rationner dans la jouissance de ce droit. C'est là aussi du socialisme, mais un peu différent de celui que nous connaissons, qui va de l'autre côté et veut mettre la liberté individuelle en cage, sous prétexte que quelques-uns en ont abusé. La vérité pourrait bien se trouver entre les deux.

N'osant pas, d'emblée, déclarer le mariage libre, c'est-à-dire sans intervention de l'Etat ou de l'Eglise, — je t'aime, tu m'aimes, topo-là ! — bras dessus, bras dessous, allons chez nous — les promoteurs du nouveau système commencent par faciliter la rupture des engagements pris. Le divorce devient chose courante. Plus n'est besoin du consentement mutuel et de tant d'enquêtes, de témoins et d'explications. Le juge n'a plus qu'à dire à celui des deux époux qui demande la séparation : « Ça ne vous va donc plus de vivre avec monsieur ou madame ? Fort bien, reprenez votre liberté. » Les enfants — s'il y en a — sont mis à la charge de l'Etat.

Pas plus malin que cela.

Mais, tandis que, en France, on veut faciliter la séparation des époux, voici, en Autriche, les dames et demoiselles, les plus à plaindre parmi les victimes du divorce, qui agissent en sens contraire. Elles demandent, entre autres, que l'incompatibilité d'humeur ne soit plus considérée comme raison suffisante de la séparation. Voilà, certes, un bon sentiment. Ces dames estiment que les avantages et les charmes du mariage compensent largement les petits nuages, les tempêtes même qui viennent parfois en troubler le ciel.

« Paris vaut bien une messe », a dit un personnage historique. « Le mariage vaut bien quelques rebuffades, quelques horions, même », disent les pétitionnaires autrichiennes.

Qui a raison, de ces dames ou des novateurs français ? L'avenir nous le dira.

En attendant, jeunes gens, mariez-vous, et toujours à l'ancienne mode. Elle en a pour longtemps encore

X.

Objets de luxe.

L'histoire de la fourchette, mentionnée il y a peu de temps par le *Conteur vaudois*, est l'un des côtés curieux de la question du luxe.

Une foule d'objets ont subi les mêmes des-

tinées, qui sont aujourd'hui d'un usage courant, malgré les protestations indignées de quelques écrivains, comme Jean-Jacques Rousseau, par exemple, qui disait, dans une heure de misanthropie : « Mon sentiment est qu'il ne faut pas de luxe du tout. Tout est source de mal au-delà du nécessaire physique..... Il y a à parier cent contre un que le premier qui porta des sabots était un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds !... »

C'était aussi le sentiment du peuple qui, au quatorzième siècle, criait au scandale, parce que Isabeau de Bavière, reine de France, possédait deux *chemises* de toile, une misère à notre époque où l'on exprime le dénûment d'un homme par cette expression caractéristique : « Il en est à sa dernière chemise. »

Le quinzième siècle, à son tour, voit paraître les premiers mouchoirs de poche. Les grands seigneurs eux-mêmes n'en connaissaient pas l'usage, et leurs manches d'habits attestent suffisamment l'emploi qu'on en faisait pour suppléer à un article de toilette devenu indispensable, au moins pour les gens qui comprenaient l'avantage de la propreté.

Citons encore le cas de Henri III, mort en 1589, qui se présenta aux noces de sa sœur avec le duc de Savoie, muni d'une paire de bas de soie tricotés à l'aiguille. C'est à partir du dix-neuvième siècle seulement, que l'habitude de porter des bas de coton s'est généralisée.

A mesure que les besoins de l'homme en matière de nourriture, de vêtement, de logement se sont accentués, il a fallu répondre aux exigences qu'ils faisaient naître et accroître d'autant le nombre des objets à consommer.

Et comme l'homme, perfectible de sa nature, voit l'horizon de la vie s'élargir devant lui, il a la tendance à se créer de nouveaux besoins qu'il s'agit également de satisfaire.

Etre mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, gagner du temps par l'invention de moyens plus rapides de transport et de communication, cultiver son intelligence, se procurer des jouissances artistiques, en un mot donner plus d'expansion à ses facultés et acquérir une plus grande liberté de mouvement, voilà autant de besoins dont le luxe a formé la base et auxquels on a fait droit, sans que l'on puisse fixer d'autres limites aux désirs sans cesse renaissants de l'homme que l'exiguité de son revenu.

(UN AMI DU CONTEUR.)

L'huiissier.

Le vicomte Raoul de Karidec venait de quitter pour la première fois sa chère Bretagne pour Paris, où il dissipait galement un petit héritage. Il s'était assez ennuyé dans son manoir situé aux environs de Saint-Jacut ; il n'était pas fâché de connaître un peu le plaisir : jeune, pas mal tourné, généreux, plein d'entrain, il fréquentait les lieux où l'on s'amuse, les concerts à la mode, les restaurants de nuit, les cercles où l'on joue ; il ne s'ennuyait pas du tout.

Ce soir-là, pour se reposer, il était allé à l'Opéra-comique.

On donnait *Carmen*.

Il prit place dans une loge ; une jeune femme s'y trouvait déjà.

Raoul examina sa voisine ; elle était jolie, brune, mise avec bon goût et paraissait remplie de distinction.

Raoul se montra plein d'égards et chercha à lier conversation.

La jeune femme laissa tomber son éventail ; Raoul se précipita galamment pour le ramasser et le remit à sa propriétaire.

— Monsieur, je vous remercie, lui dit-elle d'une voix douce en lui adressant un gracieux sourire.

— Je suis trop heureux, madame, dit Raoul, d'avoir pu vous être agréable.

La glace était rompue.

La jeune femme parla musique ; elle préférait

l'opéra-comique ; Raoul déclara partager son avis.

— J'adore la musique de Bizet, dit-elle.

— Moi aussi, dit Raoul qui, en fait de musique, ne connaissait que les sonneries de la trompe, les tonneaux ton ton des cors de chasse.

— Ce que je reproche à *Carmen*, c'est le libretto, reprit la jeune femme ; c'est trop leste pour l'opéra-comique.

— Cela nous sort un peu de la *Dame Blanche*, répondit Raoul.

C'était le seul opéra qu'il eût entendu dans sa jeunesse.

— Nous en sommes loin ! Cette *Carmen* est une drôlerie de la pire espèce.

— C'est une gaillarde !

— Qui nous rendra *Mignon*, Rose Friquet ?

Raoul poussa un soupir.

— Jusqu'à présent, dit la jeune femme, l'opéra-comique était le spectacle de famille par excellence ; on pouvait y conduire les jeunes filles.

— *Carmen* va les mettre en fuite, dit Raoul.

— Je me demande où l'on pourra les conduire.

Raoul trouvait sa voisine très bien ; il se sentait attiré par cette mignonne Parisienne et avait un grand désir de la revoir.

Quand la représentation fut terminée, il aida l'inconnue à mettre son manteau.

— Permettez-moi, dit-il, de vous accompagner jusqu'à la sortie.

La jeune femme se fit prier un peu, puis accepta.

— Je vais rejoindre mon domestique qui m'attend sous le vestibule, dit-elle.

On trouva le domestique ; au dehors, il pleuvait à verse.

— Courez me chercher une voiture, commanda la jeune femme.

Le valet sortit et revint après un instant, tout trempé.

— Madame, dit-il, impossible d'en trouver ; elles sont toutes retenues.

— Quel contretemps, s'écria sa maîtresse.

— Madame, dit Raoul, qui bénissait la pluie, autorisez-moi à mettre ma voiture à votre disposition.

Il avait loué un coupé au mois.

— Je ne sais vraiment si je dois... ce serait abuser...

Le jeune provincial insista.

— Vous ne pouvez cependant pas passer la nuit sur les marches de l'escalier de l'Opéra-comique.

— C'est juste, j'accepte.

Elle prit place à l'intérieur avec Raoul, pendant que son domestique montait sur le siège à côté du cocher.

Elle habitait près du Parc-Monceau.

Raoul fut aimable, empressé, et demanda la permission de la revoir.

Raoul était au comble de la joie.

Arrivée devant sa demeure, elle prit congé du jeune homme.

— A demain, lui dit-elle gentiment.

Raoul allait remonter dans son coupé, quand il s'aperçut que le valet de l'inconnue était toujours sur le trottoir.

— Vous ne suivez pas votre maîtresse ? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur, je ne couche pas à la maison ; madame est seule avec une bonne.

— Et vous allez loin par ce mauvais temps ?

— Oui, monsieur, j'habite près de la gare du Nord.

Raoul eut pitié du pauvre diable.

— Montez avec moi, lui dit-il, je vous reconduirai en passant.

— Oh ! monsieur, c'est trop de bonté.

— Dépêchez-vous, il pleut.

Le domestique voulait prendre place près du cocher ; Raoul s'y opposa.

— Vous n'avez pas de caoutchouc, dit-il, montez

à côté de moi.

Le domestique, confus, obéit.

Raoul lui offrit un cigare.

Le valet l'alluma.

— Monsieur, dit-il, vous êtes si bon pour moi que je vous en serai toujours reconnaissant.

— Ne parlons plus de cela, mon ami ; quoi de plus naturel que je vous reconduise.

— Il y a bien peu de jeunes gens qui agiraient comme vous. Je veux vous rendre un service à mon tour.

Il s'arrêta, hésitant.

— Je vais trahir la confiance de madame, reprit-